

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Le Conseiller à la Présidence

Paris, le 25 octobre, 1993

Bu
Pour demain
mercredi
27 oct.
FH
=

NOTE

à l'attention de Monsieur le Président de la République

(Sous/couvert de Monsieur le Secrétaire Général) *KV*

OBJET : BURUNDI

1 - SITUATION

* La situation reste très confuse.

- L'assassinat du Président de la République, du Président et du vice-président de l'Assemblée nationale a été confirmé par le Premier ministre, Mme Kinigi. Celle-ci est réfugiée à l'ambassade de France avec un certain nombre de ses ministres.

- Ni le Comité national de salut public, mis en place au lendemain du coup d'état militaire et qui cherche à obtenir l'amnistie des rebelles, ni le Premier ministre, ni le gouvernement en exil, mis en place à Kigali ne sont en mesure de peser sur la situation dans le pays et aucune sortie de crise ne se dessine.

- Les massacres entre Tutsis et Hutus se poursuivent partout dans le pays et près de 200.000 personnes se sont réfugiées au Rwanda.

- Pour l'instant, les expatriés ne seraient pas, selon notre ambassade inquiétés. L'évacuation de nos ressortissants n'a pas été demandée.

*** La communauté internationale n'est guère mobilisée face au drame burundais.**

- Le Secrétaire Général de l'ONU a toutefois demandé à M. Jonah, secrétaire général adjoint pour l'Afrique de se rendre à Bujumbura pour une évaluation de la situation.

- Les pays africains qui, dans l'ensemble, ont condamné ce coup d'état, observent avec la plus grande attention notre attitude.

- Au Rwanda, l'inquiétude est vive. Les accords d'Arusha ne devraient pas résister au déchaînement de la violence ethnique dans le pays voisin.

2 - Demande d'intervention militaire française

Le Premier ministre, Mme Kinigi, vous a écrit la lettre ci-jointe, dans laquelle elle vous demande une intervention militaire française pour assurer la sécurité des institutions démocratiques et rétablir l'ordre dans tout le pays.

Elle a écrit également en ce sens au Roi du Maroc.

Le gouvernement en exil a demandé, lui aussi, une intervention militaire qu'il estime indispensable avant d'entamer un dialogue éventuel avec les rebelles.

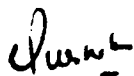
3 - Position française

- Lors d'une réunion interministérielle qui s'est tenue au Quai d'Orsay cet après midi, le représentant de Matignon a clairement fait savoir que le Premier ministre était opposé à l'envoi de troupes françaises au Burundi et qu'une intervention militaire ne pouvait être envisagée que dans le cadre de l'évacuation de nos ressortissants.

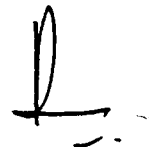
Le Quai d'orsay souhaiterait pour sa part que l'on appuie, en liaison avec nos partenaires belges et américains, la mission de M. Jonah, éventuellement par l'envoi d'émissaires à Bujumbura et que l'on réfléchisse à la constitution d'une force de sécurité multilatérale chargée de protéger les membres du gouvernement et les parlementaires à laquelle nous pourrions apporter un appui logistique ou financier.

- Le ministère de la Défense a, pour sa part, proposé un prépositionnement de deux ou trois hélicoptères au Rwanda pour porter secours rapidement à nos ressortissants dispersés à l'intérieur du Burundi et qui pourraient être menacés. Ce prépositionnement pourrait poser problème avec le Front patriotique rwandais (F.P.R.) car il nécessite la présence au Rwanda d'une soixantaine d'hommes (maintenance, protection, transport...).

Le Burundi est inscrit à l'ordre du jour du Conseil restreint du 27 octobre.



Général QUESNOT



Bruno DELAYE